



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

Réunion du :	11 mars 2025
à :	19h15 (District du Loiret)
Présidence :	Sébastien VERYEPE
Présent(s) :	Peter LEMAITRE – Christophe SZCZESZEK – Jacques LEVEFAUDES – Nicolas COUILLAUD – Alexis DEBRU – Bruno MALBRANQUE
Invité :	Benoit LAINE
Visio :	Fabrice LEMEUR - Pierre GAC - Yves DONFOUET – Gilbert BECU
Excusés :	Dominique GAUTHIER - Sami MAKHOUL

Ordre du jour : Effectifs – FIA -Désignations – Observations - Discipline– Tour de table

Sébastien VERYEPE ouvre la réunion. Il adresse un prompt rétablissement aux collègues blessés ou convalescents. Il souhaite la bienvenue à notre invité de marque.

Agressions récentes d'arbitres dans la région :

Une proposition des districts concernés par ces deux dernières agressions de ne pas désigner d'arbitres sur les rencontres de district et de la ligue a été débattue en présence du président de notre district, invité à cette réunion de CDA.

L'ensemble des membres de la CDA 45 soutient bien évidemment, tous les arbitres de la région et de France, ayant subi des agressions. Cependant ce mouvement s'apparentant à une grève ne peut être imposé à nos arbitres. Il a été estimé qu'il s'agissait d'un choix personnel pour chacun de nos arbitres.

Par ailleurs, le fait de ne pas désigner d'arbitres officiels peut générer des situations d'iniquité sur certaines rencontres. Aussi, les membres de la CDA à l'unanimité, décident de ne pas associer de manière péremptoire au mouvement, les arbitres dont ils ont la charge et laisse à l'appréciation de chacun d'adhérer ou non à cette action.

Le Président du district prend acte de notre décision et se montre solidaire avec le comité directeur. La prise de conscience du respect de "l'homme en noir" et de sa fonction doit se faire de manière pédagogique au sein de tous les clubs et ce très tôt dans les catégories jeunes. Nous allons œuvrer dans ce sens avec les différents acteurs du football et de l'arbitrage (Référénts arbitres au sein des clubs, CTA, CDPA, UNAF, CDA, District...)

Effectifs :

180 arbitres : 7 fédéraux / 36 en ligue / 137 arbitres de district

179 arbitres désignables : 7 fédéraux / 36 en ligue / 136 arbitres de district

Désignations jeunes - Rappel :

Pour les demandes précises (et exceptionnelles), les arbitres doivent rédiger un mail à « veron45@sfr.fr », les SMS sont destinés aux urgences.

Il est rappelé aux arbitres (seniors et jeunes) que les désignations ne sont pas proposées « à la carte ».

Le doublement sur un week-end est réservé en priorité aux arbitres selon les besoins de désignations à l'appréciation du gestionnaire.

Potentiels candidats « jeune arbitre de ligue » - Saison 2025/2026

RAS au niveau observation.

La CDA jeunes informe des bonnes observations sur les candidats ou JAL.

Formation au test ligue des connaissances des lois du jeu pour les JAL / R3 / AR2 :

Candidats R3 : DIENE - HARET - PRENANT - ROUX – AW ;

Candidat AAR2 : GENTY ;

Candidat CJAL : DESHAYES - FRICARD - LETHUMIER (section) - QUANDAMAR EL ASRI.

Celle-ci va se mettre en place très prochainement pour l'examen final le samedi 24/05/2025 à la ligue du centre. Les candidats seront informés des modalités.

Observations seniors :

50 % des arbitres D1 ont été observés ;

Concernant les assistants spécifiques, il reste seulement deux observations à prévoir, ainsi tous les arbitres assistants spécifique auront été observés par le même observateur, permettant ainsi un classement « au rang » pour la fin de saison.

Les observations des arbitres D3 se poursuivent jusqu'en fin de saison, en priorisant les arbitres ayant obtenu une bonne note au test des connaissances des lois du jeu.

Discipline :

Il est dommage qu'en ce moment de la saison, des sanctions soient encore prises pour des absences non-excuses aux commissions, des indisponibilités tardives, des retards d'envoi de rapport ou d'absence de rapport, etc...

Nous rappelons à chacun des arbitres de district (jeunes et seniors), de lire attentivement les règles administratives qui gèrent notre fonction au travers du règlement intérieur de la CDA.

Journée de l'arbitrage :

Prise de contact avec le président de l'AS CLERY SAINT ANDRE

Date en cours d'étude : Le samedi 17 avril 2025 – attente confirmation.

L'organisation prévue est la mise en place d'un tournoi avec six équipes de catégorie U15 de 10H00 à 16H00.

Les différentes rencontres seront arbitrées par des jeunes arbitres officiels qui évolueront la saison prochaine en U15, afin de les sensibiliser aux particularités du foot à 11 sur un terrain normal.

Mise en place d'un atelier « Maniement du drapeau » pour sensibiliser les jeunes joueurs à la mission d'assistant.

Apprentissage des lois du jeu par un atelier en salle traitant principalement des lois 11 et 12 sous forme de projection de vidéos avec discussions.

Mise en place d'un biathlon athlétique avec quizz sur les lois du jeu – échauffement.

Formation initiale en arbitrage (FIA) :

La formation s'est déroulée 8 - 15 et 22 février 2025 sur deux sites :

LA CHAPELLE ST MESMIN regroupant 10 candidats – 7 ont réussi l'évaluation finale.

DAMPIERRE EN BURLY regroupant 14 candidats – 4 ont réussi l'évaluation finale.

Au vu des résultats obtenus, le constat qui se dessine est que cette seconde formation dans la saison draine des candidats proposés par les clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage, qui n'ont pas forcément une envie débordante de devenir arbitre, ou alors faisant preuve d'un comportement inapproprié en regard de l'attente que nous avons de l'attitude et le sérieux d'un arbitre.

Toutefois, sur les deux sites nous avons reçu un très bon accueil et un très bon accompagnement durant ces trois samedis. Un grand merci aux présidents et dirigeants des clubs de l'US DAMPIERRE et le US LA CHAPELLE ST MESMIN.

Mise en place du test d'évaluation des connaissances des lois du jeu pour les arbitres de district :

Une nouvelle fois, ce test s'est déroulé dans la salle polyvalente de DAMPIERRE EN BURLY le samedi 8 mars.

Très bon accueil des participants par le président du club M. LEBLANC Pascal.

64 arbitres ont participé au test, dont certains arbitres de club nouvellement formés.

Les arbitres absents lors de cette évaluation seront convoqués pour le rattrapage du 30 mars au district du Loiret.

Il est rappelé à chacun des arbitres le caractère obligatoire de ce test saisonnier. Toute absence devra être justifiée.

Agenda :

La réunion de fin de saison se tiendra dans la Salle polyvalente, sise Promenade du 8 Mai 1945, 45550 - Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Le programme serait le suivant :

Heure de la convocation : 18h15

Bilan UNAF 18h30

Début de la réunion CDA 19h00

Comme les autres saisons, un lunch sera offert aux participants

Courriers reçus :

Mail du 16/02 :

Grégory CHAUDEAU veut terminer sa saison en tant qu'Assistant spécifique, mais souhaite revenir en qualité d'arbitre central la saison prochaine – Avis favorable.

Mail 10/03 :

Laure nous remonte que des erreurs sur les FMI sont constatées.

En effet, les cartons mis en double, s'annulent automatiquement, de ce fait les joueurs sanctionnés ne le sont pas.

Merci de votre attention lors du renseignement de la FMI. Si vous constatez des erreurs de saisie après validation, vous devez impérativement les porter à la connaissance du service compétitions via le mail competitions@loiret.fff.fr

Fin de la réunion 21H15.